

A l'aimable attention des parents des élèves du Lycée Montaigne

Objet : Politique de l'enseignement de l'arabe.

Beit Chabab, le 30 mai 2018,

Chers parents,

A la rentrée de septembre 2018, la classe de 3^{ème} sera ouverte et le collège au lycée Montaigne sera complet. En attendant l'ouverture progressive des niveaux de lycée à la rentrée de septembre 2019, les cycles 1, 2, 3 et 4 de l'enseignement obligatoire (français et libanais) sont ainsi assurés.

Dès sa fondation, le Lycée Montaigne assure à ses élèves un double cursus, basé certes sur le programme français selon les compétences précisées dans les composantes des domaines du socle commun des connaissances de compétences et de culture, mais incluant obligatoirement le programme libanais.

Pour l'enseignement du français et des matières données en français (maths, sciences, histoire-géographie, éducation civique et morale). Les instructions officielles françaises couvrent largement le double cursus.

L'enseignement de l'anglais est propre au Lycée Montaigne. Dans les deux cursus, une langue vivante étrangère est prévue dans les classes du primaire. Au Lycée Montaigne, l'enseignement de l'anglais commence en PS et assure aux enfants un trilinguisme précoce.

A partir de la classe de 5^{ème}, l'espagnol est introduit comme 4^{ème} langue pour les élèves dispensés du programme libanais qui suivent les cours d'Arabe langue étrangère.

Seul l'enseignement de l'arabe et des matières données en arabe (histoire, géographie et éducation civique), peut être aménagé en fonction des situations et/ou des choix effectués. Nous le détaillons clairement pour vous, par cycle :

➤ **Cycle 1 (PS, MS, GS) :**

Dans ce cycle, TOUS les enfants (même les étrangers) suivent les cours d'arabe. La plasticité langagière caractéristique de cet âge permet en effet un apprentissage rapide des langues.

➤ **CP / CE1 :**

Dans les classes de CP et CE1, les élèves qui n'ont jamais suivi de cours d'arabe restent en classe pendant les séances d'arabe. Une différenciation est assurée afin de leur permettre de suivre normalement les cours dispensés en classe.

➤ **CE2 et Cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) :**

Les élèves étrangers, binationaux ou ayant suivi trois années scolaires en dehors du Liban, peuvent être dispensés des cours d'arabe. Un enseignement d'Arabe Langue Etrangère (ALE) leur est assuré pendant 3h. Pour les autres séances d'arabe, ils assistent au cours normal de langue arabe qui porteront sur des compétences accessibles pour eux.

A la fin de l'année de 6^{ème}, les parents de ces élèves doivent obligatoirement assurer une dispense du programme libanais qu'ils doivent impérativement présenter à la rentrée de 5^{ème}.

➤ **Cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) :**

Dans ces classes, les élèves dispensés du programme libanais, pourront au choix et selon leur niveau de langue, soit suivre les cours d'arabe normaux (ALM) pour 6 heures, soit suivre 3h d'espagnol et 3h d'ALE.

Par ailleurs, les élèves qui suivent les cours d'ALM pourront s'ils le souhaitent suivre les cours d'histoire, géographie et éducation civique du programme libanais. En raison de leur niveau de langue arabe, cette possibilité n'est pas offerte aux élèves bénéficiant des cours d'ALE. Ils seront accueillis au CCC pour réaliser un travail personnalisé. **Tous les cours suivis donnent obligatoirement lieu à une évaluation et une notation.**

* Tous les élèves qui ne veulent ou ne peuvent obtenir une dispense doivent présenter le brevet libanais.

* Tous les élèves dispensés du programme libanais doivent présenter le DNB (Diplôme National du Brevet Français).

Attention : Ne pas confondre la dispense du programme libanais accordée aux enfants étrangers, binationaux ou ayant suivi trois années scolaires consécutives en dehors du Liban, avec la dispense du brevet libanais accordée à certains élèves libanais dans des situations très particulières !

➤ **Niveau lycée (2^{nde}, 1^{ère}, Terminale) :**

Dans ces classes, les élèves auront à suivre et présenter deux langues vivantes étrangères : pour les élèves libanais ce sera l'arabe et l'anglais, pour les élèves dispensés du programme libanais ce sera l'anglais et l'espagnol, ou même l'anglais et l'arabe s'ils le peuvent.

Pour les élèves dispensés, l'ALE peut être transformé en 3^{ème} langue vivante étrangère optionnelle.

Vous trouverez ci-dessous un tableau synthétique des différentes situations possibles :

	Elèves libanais	Elèves dispensés	
Cycle 1	ALM	ALM	
CP-CE1		ALM avec différenciation	
CE2 – CM		ALM	3h ALE + 3h ALM en classe*
6 ^{ème}	ALM + HG PL + EC	ALM + HG PL	3h ALE + 3h ALM en classe* + HG PL
4 ^{ème} – 5 ^{ème}		ALM + éventualité HG PL	3h ALE + 3h Espagnol
3 ^{ème}		ALM + HGF renforcé	3h ALE + 3h Espagnol + HGF renforcé
Brevet	Brevet libanais	DNB	
Langues vivantes au Lycée	Anglais + Arabe	Anglais + Arabe	Anglais + Espagnol (+arabe optionnel)

*enseignement différencié au sein du groupe classe

Chers parents,

Avec tous ces détails, vous avez à choisir le meilleur pour vos enfants. Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Dans l'espoir de la réussite de tous nos enfants, veuillez croire, chers parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction